

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ des substances
MSDS N° : 6500

Identification et utilisation de la substance

- NOM DU PRODUIT : No.AT-206 Additif M-V ATF synthétique facile à mélanger
- NOM DU FABRICANT : Life Automotive Products, Inc.
- ADRESSE : 1210 Midas Cove #101 Cordova, TN 38018
- SYSTÈME DE SUBSTANCE DANGEREUSE : H-1 F-1 R-0 PP-C 901-522-8244
- Numéro d'urgence : 800-424-9300-CHEMTREC

SECTION 1 - DESCRIPTION

- à NOM DU PRODUIT : Additif M-V ATF synthétique facile à mélanger
- à NOM DÉSCRIPTION DU MT : Sans objet
- à CLASSE DE DANGER DU MT: Non dangereux
- à NUMÉRO DE REGISTRE CAS : 68610-60-6
- à NOM CHIMIQUE : Additif synthétique
- à PRÉPARATEUR : Mike Armstrong, 04/05

SECTION 2 - INGRÉDIENT DANGEREUX

- COMPOSANTS : Ingrédients aux propriétés polyalcoholes

SECTION 3 - DONNÉES PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION, EN DEG F: Au-dessus de 500;	PRESSION DE VAPEUR : Négligeable
POINT DE FUSION, EN DEG F : Sans objet	DENSITÉ DE VAPEUR : Supérieure à 5
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : 0,88	SOLUBILITÉ DANS L'EAU : Non soluble
ASPECT : Liquide rouge	ODEUR : Légère

SECTION 4 - DONNÉES SUR LES INCENDIES ET LES EXPLOSIONS

- à POINT D'ÉCLAIR, EN DEG F : Supérieur à 260°F
- à MOYEN D'EXTINCTION : Eau pulvérisée, mousse, agent chimique sec, dioxyde de carbone
- à Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Utilisez un pulvérisateur d'eau pour refroidir les récipients exposés. Le personnel de lutte contre l'incendie devrait utiliser une protection respiratoire.

á RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS : Le produit de la combustion inclut des fumées et du CO².

SECTION 5 - RISQUES DE RÉACTIVITÉ

á STABILITÉ : Stable

á SUBSTANCE ^ Źviter : Oxydants puissants, acides puissants & bases

á POLYMERISATION dangereuse : Non

á CONDITION ^ Źviter : Flamme nue & chaleur extr• me

á Produits de dŽcomposition dangereux : Oxydes de carbone, nitrog• ne & soufre, & phosphore, monom• res de mŽthacrylate. Dans certaines conditions, ammoniac & sulfure d'hydrog• ne.

SECTION 6 - INFORMATIONS SUR LES RISQUES SANITAIRES

• VOIE D'ADMINISTRATION

- INHALATION
- PEAU
- INGESTION

• Surexposition aigŽe/CHRONIQUE :

- YEUX : Certains composants de ce produit ont ŽtŽ dŽterminŽs comme Žtant irritants et corrosifs pour les yeux.
- PEAU : Certains composants de ce produit ont ŽtŽ dŽterminŽs comme Žtant irritants et corrosifs pour la peau.
- INHALATION : Le fait de respirer des Žmanations et des vapeurs pourrait provoquer une lŽg• re irritation des voies respiratoires. Le fait de respirer des vapeurs du produit lorsque celui-ci est chauffŽ ^ des tempŽratures supŽrieures ^ 150;F et o• il peut alors contenir du sulfure d'hydrog• ne, peut Žgalement provoquer des maux de t• te, des Žtourdissements, des nausŽes, une toux, une irritation et une sŽcheresse des bronches, et en quantitŽs suffisantes la perte de conscience.
- INGESTION : Des composants mineurs (< 5%) de ce produit ont ŽtŽ dŽterminŽs comme Žtant moyennement ^ modŽrŽment toxiques (LD50 : < 1/5g/kg).

• SIGNES ET SYMPTİMES DE SUREXPOSITION :

- YEUX : Peut provoquer une irritation et une blessure si le traitement n'est pas immŽdiat.
- PEAU : Un contact prolongŽ ou rŽpŽtŽ peut provoquer une irritation comme indiquŽ par la rougeur, le gonflement, les cloques et la dermatite.
- INHALATION : La respiration d'Žmanations et de vapeurs peut provoquer une lŽg• re irritation des voies respiratoires. Le fait de respirer des vapeurs du produit lorsque celui-ci est chauffŽ ^ des tempŽratures supŽrieures ^ 150;F et o• il peut alors contenir du sulfure d'hydrog• ne, peut Žgalement provoquer des maux de t• te, des Žtourdissements, des nausŽes, une toux, une irritation et une sŽcheresse des bronches, et en quantitŽs suffisantes la perte de conscience.
- INGESTION : L'Žexposition orale peut avoir pour consŽquence, des nausŽes, des vomissements et une diarrhŽe ainsi qu'une irritation de la bouche et de la gorge. Aucun des ingrŽdients n'est considŽrŽ comme cancŽrog• ne.

- VALEUR LIMITE DE SEUIL (TLV) : Ce produit ne contient aucun composant ayant les limites d'exposition reconnues. Toutefois, un TLV de 5,0 mg/m³ par cube pour les émanations d'huile.
- PROCÉDURES d'urgence et de premiers secours :
 - YEUX : NE FROTTEZ PAS LES YEUX. Lavez immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Retirez les lentilles de contact avant de laver les yeux. Consultez immédiatement un médecin.
 - PEAU : Retirez la substance de la peau en tamponnant ou en absorbant celle-ci avec un tissu propre. Lavez les zones exposées à l'eau savonneuse pendant au moins 15 minutes. Consultez immédiatement un médecin. Ne réutilisez pas les vêtements contaminés avant de les avoir lavés. Jetez tout vêtement en cuir contaminé.
 - INHALATION : si les symptômes d'une exposition au sulfure d'hydrogène ne sont présents, faites sortir la personne à l'air libre et administrez-lui de l'oxygène. Consultez immédiatement un médecin.
 - INGESTION : NE PROVOQUEZ PAS DE VOMISSEMENT. Si le vomissement se produit spontanément, recherchez des signes d'aspiration. Consultez immédiatement un médecin.

SECTION 7 - INFORMATIONS SUR LES PROTECTIONS PARTICULIÈRES

- à PROTECTION RESPIRATOIRE : Normalement non nécessaire avec la ventilation adéquate ; si l'exposition dépasse les limites, utilisez un respirateur d'air homologué NIOSH/MSHA.
- à VENTILATION : Si des émanations sont présentes, fournissez la ventilation adéquate pour contrôler le niveau au-dessous de la Limite d'exposition permmissible.
- à GANTS DE PROTECTION : Gants imperméables
- à PROTECTION DES YEUX : Lunettes de protection
- à AUTRE: Aucune habituellement nécessaire

SECTION 8 - PRÉCAUTIONS particulières et procédures en cas de déversement accidentel/fuite

- Précautions pour la MANIPULATION et le stockage : ^ maintenir ^ l'écart du feu, des flammes et des étincelles.
- Autres précautions : Ne portez jamais de vêtements imprégnés d'huile ; jetez les chaussures imprégnées d'huile ; fixez des étiquettes d'avertissement adaptées sur les récipients conformément à 29 CFR 1010.1200.
- EN CAS DE déversement accidentel : Aucun risque inhabituel ; utilisez une pompe et/ou un absorbeur d'huile ; empêchez l'huile de pénétrer dans les voies d'eau et les égouts.
- Méthodes d'élimination des déchets : Éliminez les déchets conformément aux réglementations actuelles des autorités locales, des États et fédérales ; pensez au recyclage ; REMARQUE : la substance peut devenir un déchet dangereux pendant son utilisation.

REMARQUE : Les informations ci-dessus sont basées sur les données que nous connaissons et que nous pensons correctes. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou induite en ce qui concerne la précision de ces données ou les résultats qui devraient être obtenus en conséquence de leur utilisation. Life Automotive Products, Inc. n'assume aucune responsabilité pour les blessures de l'acheteur ou de tiers provoquées par la substance si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectées comme stipulé dans la fiche technique. De plus, nous n'assumons aucune responsabilité pour les blessures de

l'acheteur ou de tiers provoqués par une utilisation anormale de la substance même si des procédures de sécurité raisonnables sont respectées. Par ailleurs, l'acheteur assume le risque induit par son utilisation de la substance.

[Fermer la fenêtre](#)